

LA NEWSLETTER SATHOAN D'AVRIL ET DE MAI

Campagne thon rouge des senneurs - 2022



La campagne de pêche au Thon Rouge à la Senne débutera officiellement le 26 mai. Les senneurs, ainsi que les chalutiers partis tracter les cages, mettront le cap sur les Baléares et sur Malte !

Consommation quotas

Au 10 Mai 2022 :

Quota EDP Chalut



Quota EDP Senne TC



Quota Thon Rouge (PM)



Quota Espadon



Quota Germon



Parution arrêté PSF



L'[arrêté du 28 avril 2022](#) relatif à la mise en œuvre d'un plan de sortie de flotte chalut WEST MED est publié !

Les bénéficiaires ont jusqu'au **vendredi 30 septembre 2022** pour déposer des dossiers.

A réception de l'avis favorable sur décision de la DGAMPA :

- Rédaction **convention de l'aide** à la sortie de flotte sera transmise au demandeur
- À la signature, le demandeur s'engage à sortir de flotte son ou ses navires dans un délai de **90 jours calendaires**, éventuellement prolongeable de 30 jours calendaires.
- Le paiement de l'aide sera effectué sur présentation d'un dossier de liquidation avec :
 - certificat de radiation attestant de la destruction du navire ou constatant la destruction irréversible de la quille du navire
 - levée des hypothèques enregistrées

Le bénéficiaire s'engage à la cessation définitive de toute activité de pêche et ne pourra pas pendant cinq ans armer un nouveau navire à la pêche professionnelle maritime suivant l'acceptation de la convention d'attribution de l'aide.

Toutefois, le bénéficiaire pourra continuer d'armer le ou les navires à la pêche professionnelle maritime dont il était armateur avant la date de signature de la convention.

Bienvenue Sabine !

En appui à la commercialisation des produits Méditerranée Sauvage, Sabine Allouard vient d'arriver dans l'équipe pour une durée d'au moins 3 mois.



Soirée ambassadeurs Sud de France

Sud de France organise une soirée ambassadeurs des produits du terroir du sud de la France : la marque Méditerranée Sauvage en fait partie et fera déguster ses tartinables lors de cet évènement. Celui-ci aura lieu **au Casino de Toulouse le lundi 16 mai 2022**. Près de 1 000 invités sont attendus.



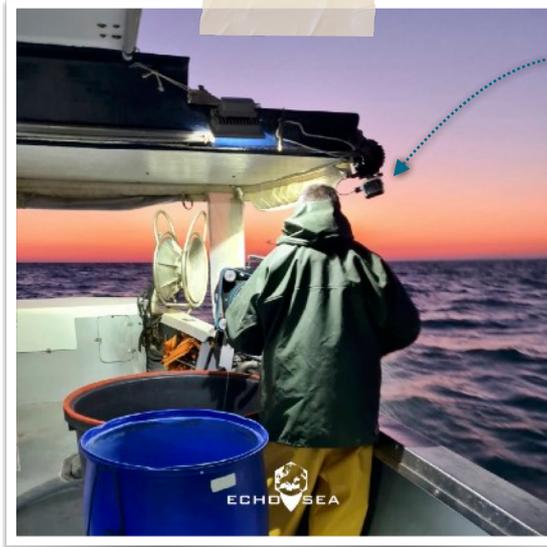
Sud de France Fête la Qualité

L'OP sera présente au salon SUD DE FRANCE - Fête la qualité **du vendredi 10 juin au dimanche 12 juin 2022 au Château d'O de Montpellier**. Au programme, animations et dégustations autour des produits Méditerranée Sauvage et de la démarche Thon Rouge de Ligne - Pêche artisanale.



N'oubliez pas d'embarquer Manon !

Manon, observatrice en mer pour la SATHOAN dans le cadre du **projet POBLEU**, doit embarquer sur tous les navires qui ciblent le thon rouge. Elle collecte à bord des données scientifiques sur les captures de thon rouge et d'espadon, et sur les prises accessoires. Elle fixe également une **caméra** à bord pour l'aider au comptage lors de son embarquement.



Dans le cadre de l'habilitation « Thon Rouge de Ligne - Pêche artisanale » et des éco-labels, **il est obligatoire de participer au projet en accueillant Manon à bord**. Merci à tous les professionnels qui se sont déjà mobilisés !

Fish N Chip : marquages thon rouge 2022

Le projet FISHnCHIP, dont l'OP est partenaire, vise à contribuer à l'étude des **zones de reproduction** du thon rouge grâce à la mise au point d'un outil d'observation direct des évènements de reproduction : pour cela IFREMER procède à des marquages de thons en cage et plus tard en milieu naturel afin d'étudier les déplacements et processus biologiques. IFREMER réalisera des marquages en juin sur des senneurs.



Obtention de fonds MSC pour RAYVIVAL

Le « Fond pour la Science et la Recherche » de l'ONG MSC soutient le projet RAYVIVAL de la Sathoan qui consiste à marquer 38 raies pastenagues violettes pour estimer leur taux de survie.



Il permettra également de rassembler davantage d'informations sur leur biologie et leur écologie et de valider les observations enregistrées sur l'application smartphone ECHOSEA®.

Montant accordé : 55 588 €

Plus d'infos sur le [site msc](#)



Rappel règles utilisation ECHOSEA 2022

Depuis le 1er Avril, ne sont plus acceptées :

- Les déclarations faites plus de 24h après le débarquement
- Les déclarations avec des positions à quai

Dans le cadre de POBLEU, les données des embarquements seront comparées aux déclarations ECHOSEA pour s'assurer de sa bonne utilisation.

Pour tout dysfonctionnement contacter Nolwenn : 06.46.59.23.86

Appel à candidature RAYVIVAL

Les raies pastenagues violettes capturées sont relâchées (vivantes) et enregistrées dans l'application **ECHOSEA®**, mais les informations sur leurs taux de survie sont limitées. Le **projet RAYVIVAL** vise à déployer des marques électroniques sur ces raies afin de **mieux estimer la survie des raies après remise à l'eau**.



La SATHOAN est donc à la recherche de 2 à 3 navires pour permettre la pose de 38 marques de survie :

- Embarquer 1 à 2 personnel(s) IFREMER
- Remonter à bord les raies pastenagues capturées, qui seront marquées par IFREMER
- Remettre à l'eau l'individu une fois la marque posée

Le nombre de marées à réaliser dépendra du nombre de marques posées à chaque sortie.

Obligation : être à jour de son Permis de Navigation et disposer d'une autorisation de pêche pour embarquer 1 à 2 « Personnel Spécial »

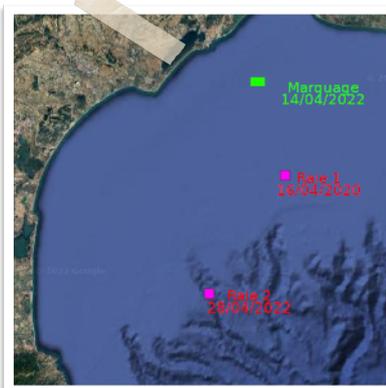
Indemnités : 250 € par marque posée

Candidature à envoyer à bertrand@sathoan.fr et copie à nolwenn@sathoan.fr. Joindre impérativement la copie du Permis de Navigation.



Premiers marquages RAYVIVAL

Mi-avril, **2 raies ont été marquées** électroniquement via une méthode innovante. La 1^{ère} est probablement décédée 2 jours plus tard, la 2nd était toujours vivante 2 semaines plus tard. Les raies ont fait des mouvements vers le Sud. Ce sont des résultats positifs pour ces premiers tests, il y a encore des améliorations à prévoir pour la technique de marquage.



Par ailleurs, les scientifiques ont pu marquer 2 thons et, pour la première fois, un poisson-lune, avec des marques permettant de les géolocaliser. Ces 3 individus sont toujours en vie !

Que faire en cas de captures de tortues ?

Si vous capturez une **tortue marine** dans vos filets, vous pouvez appeler le CESTMed qui viendra la chercher et la remettre sur pied.

Le contact : 06.24.47.51.55

contact@cestmed.org



Audit de la marque Méditerranée Sauvage

L'OP commercialise depuis 2 ans et demi les produits transformés Méditerranée Sauvage (rillettes de maquereaux, tapas de poulpe, soupes de poissons...).



L'OP a maintenant du recul sur ce test à grande échelle : elle a donc entamé en 2022 un étude sous forme d'audits afin d'identifier les succès et les échecs, ainsi que les perspectives d'avenir pour cette démarche. L'OP en tire beaucoup de positif et croit en la valorisation d'espèces « sous-valorisées » dans des produits transformés, sur un modèle de circuit court et de matières premières durables.



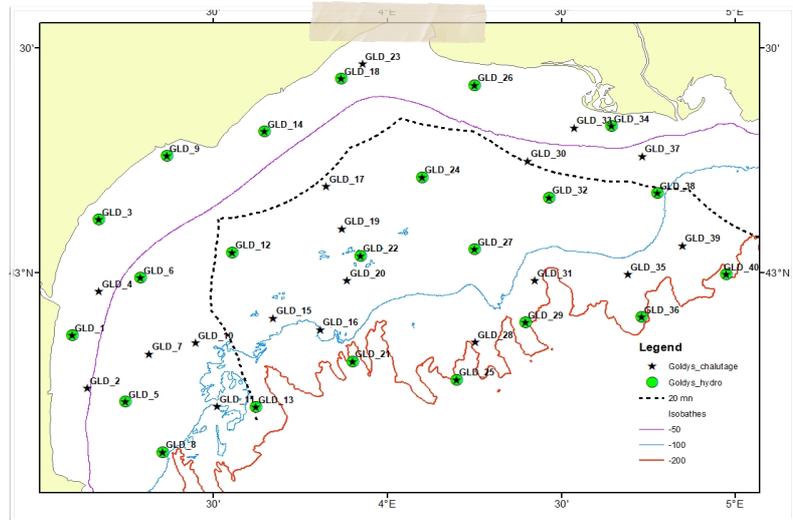
Projet GOLDYS : Dynamique saisonnière du Golfe du Lion

Le projet Goldys ambitionne de répondre à certaines questions sur le fonctionnement écologique du Golfe du Lion et la **dynamique saisonnière des espèces exploitées par les flottilles chalutières**. Pour cela, 3 navires participeront à des campagnes de collecte de données (observations et échantillonnages) pour permettre la **comparaison entre les saisons** :

- Navire 1 : LOUIS ELIE II du 01/03/22 au 31/05/22
- Navire 2 : ODYSSEE II du 01/09/22 au 27/11/22
- Navire 3 : JEAN-LOUIS VINCENT du 28/11/22 au 28/02/23

Le projet a démarré officiellement le 13 avril 2022 avec le navire LOUIS ELIE II. A ce jour, 7 sorties ont été réalisées dont une pour un essai. Le projet permettra de connaître :

- L'évolution saisonnière des espèces pêchées au chalut de fond
- Leurs cycles reproductifs
- Leurs zones de pontes et de nourriceries
- L'évolution saisonnière de la productivité du milieu



Prochain CA et AG de l'OP

Le **samedi 4 juin** aura lieu le troisième conseil d'administration de l'année.

Le **samedi 25 juin** aura lieu l'Assemblée Générale de l'OP au restaurant LA SENNE.

Résultats élections professionnelles en Occitanie par collège

Équipage Salarié : 10 sièges CFTC et 3 sièges CGT

Chef d'entreprise et marine embarqué : 5 sièges CGT, 4 sièges FFSPM, 1 siège CFDT

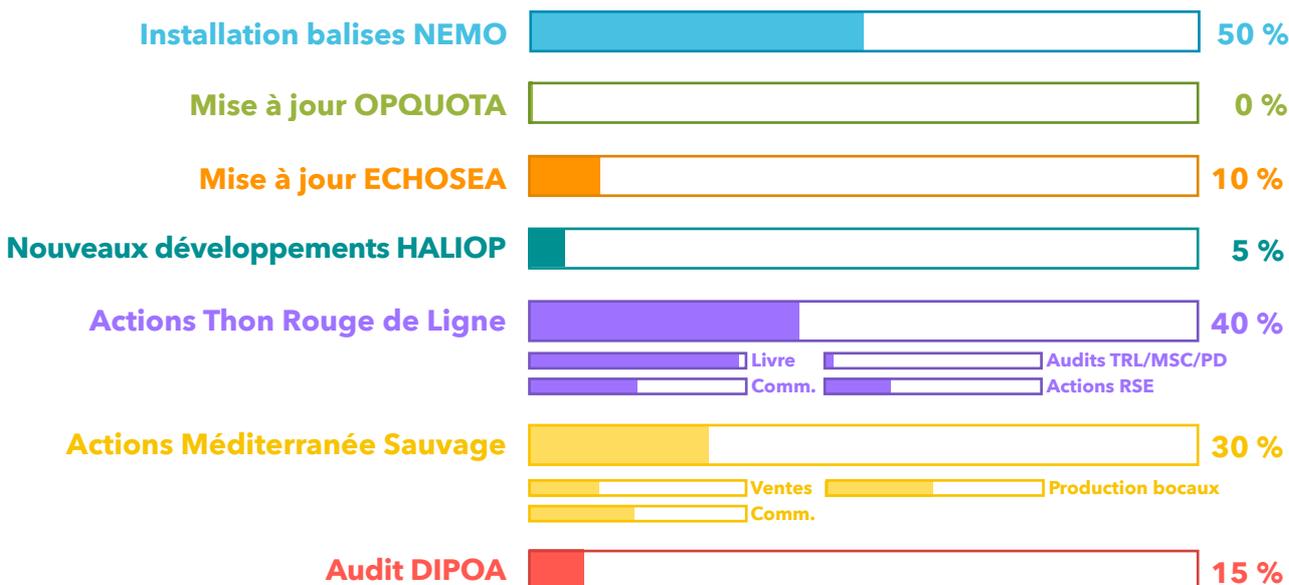
Chef d'entreprise marine non embarqué : 1 siège FFSPM

Chef d'entreprise élevage : 1 siège ELECTEURS

Chef d'entreprise pêche à pied : 1 siège CGT

Total :
 FFSPM : 5 sièges
 CGT : 9 sièges
 CFDT : 11 sièges

AVANCEMENT ACTIONS SATHOAN 2022



LE CALENDRIER SATHOAN

- 4 JUIN 2022 : 3^{ÈME} CONSEIL ADMINISTRATION OP
- 10/11/12 JUIN 2021 : SALON SUD DE FRANCE FÊTE LA QUALITÉ
- 25 JUIN 2021 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OP